

REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE MONSIEUR JACQUES-ANDRE AUBRY, DEPUTE (PDC-JDC) INTITULÉE "SAPEURS-POMPIERS, OÙ EN EST-ON AVEC LA STRATEGIE 2020 POUR LE JURA" (N°3047)

En préambule, le Gouvernement est satisfait de constater que les mesures de prévention incendie mises en place depuis plusieurs années et la modernisation des services de défenses contre l'incendie et des Centres de Renforts, contribuent à la diminution du coût des sinistres.

La réorganisation des sapeurs-pompiers est un sujet sensible, touchant au bénévolat, et la communication en est délicate et sujette à interprétation. Ce projet s'oriente avant tout sur un standard de sécurité en lien avec les risques incendies. Son but principal est de consolider l'existant et de pérenniser l'avenir, en suivant la conception de la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers.

Le gouvernement répond de la manière suivante aux questions posées :

1. A quel stade de réflexion en est actuellement le projet SP JU 2020 ?

Le Gouvernement nommera très prochainement le groupe de travail. La constitution du groupe de travail a été perturbée par le calendrier politique avec les élections communales d'octobre 2017, d'une part, et par les remous suscités par la présentation de l'analyse des risques incendies et de l'étude de faisabilité, d'autre part. La composition de groupe de travail est maintenant définie et aura pour tâches de proposer une réorganisation du service de défense incendie et de secours et d'élaborer un projet de loi en conséquence.

2. Serait-il judicieux d'attendre l'arrivée de Moutier dans le Jura pour finaliser le projet ou la réflexion intègre-t-elle déjà l'arrivée de la commune prévôtoise ?

Un représentant de la ville de Moutier sera intégré dans le groupe de travail. Nous attendons la proposition de la ville de Moutier pour procéder à la nomination du groupe de travail qui débutera ses activités dans le courant de cet automne. Plusieurs variantes seront alors étudiées quant au statut du Centre de renfort de Moutier, en fonction des missions qui seront attribuées par les cantons du Jura et de Berne ainsi que par les offices fédéraux.

3. Dans le cadre d'un processus « réaliste », quel calendrier est prévu pour la mise en place de ce nouveau concept ?

Bien que le démarrage du projet ait pris du retard, les objectifs principaux du calendrier restent d'actualité. Ainsi, le groupe de travail devra fournir un rapport intermédiaire au printemps 2019 tandis que le rapport final devrait être présenté au Gouvernement d'ici fin 2019. Les modifications législatives seront finalisées en 2020 afin de réaliser la mise en place de cette restructuration d'ici 2025. La planification du calendrier est certes serrée, mais cet ambitieux objectif devrait pouvoir être tenu.

Delémont, le 21 août 2018

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
la chancelière d'Etat



Gladys Winkler Docourt